

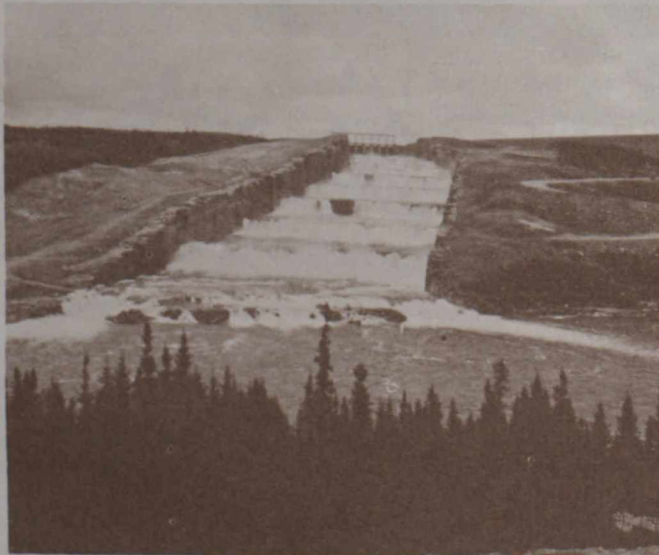
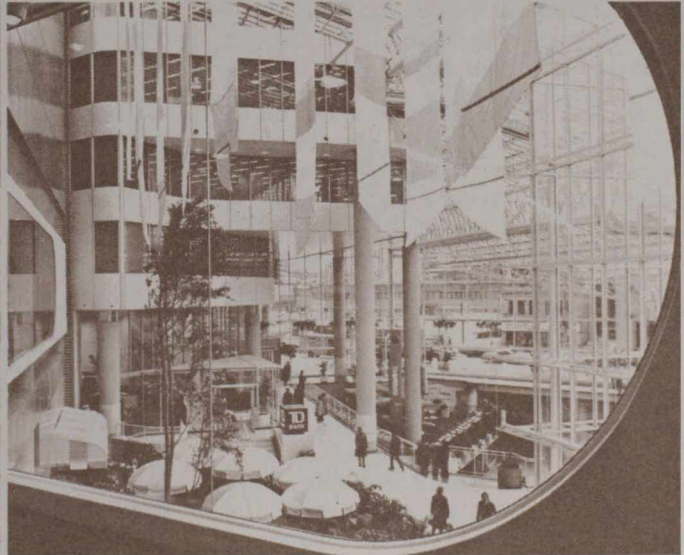
Le Canada et l'Afrique

CA1
EA965

C11
#7, déc/80
DOCS

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E

3 5036 01030099 7





Pitseolak

Interprète des légendes esquimaudes

PITSEOLAK est l'une des artistes les plus prolifiques de Cape Dorset. Depuis une vingtaine d'années, les gravures sur pierre de ses dessins lui ont valu l'admiration de nombreux connaisseurs de l'art esquimau.

Pitseolak est née vers le début du siècle dans un coin perdu du détroit d'Hudson, l'île Nottingham. Peu après sa naissance, sa famille partit s'installer dans l'île de Baffin et, autant qu'elle s'en souvienne, c'est là qu'elle a passé sa vie, principalement dans la péninsule de Foxe et ses environs. Elle se rappelle bien Cape Dorset avant que cet endroit ne devienne une communauté artistique de renommée internationale, avant l'installation des Blancs et la construction du comptoir de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

L'impression de joie qui se dégage de son œuvre est le fruit d'une enfance heureuse. Son père, Ottochie, était un habile chasseur qui veillait aisément aux besoins de sa famille.

C'est son père qui lui apprit les légendes esquimaudes et lui parla des esprits et des chamans, ces gens aux pouvoirs surnaturels. Les créatures chimériques, les monstres et les esprits qui peuplent les dessins de Pitseolak sont le fruit de l'heureuse rencontre des contes populaires et de l'imagination vive et riche de l'artiste.

Après la mort de son père, Pitseolak épousa un ami d'enfance, Ashoona. Elle est la mère de dix-sept enfants dont cinq seulement sont vivants. Son mari était fier de lui apporter de magnifiques peaux de caribou et de phoque et Pitseolak devint très vite une excellente couturière, réputée surtout pour ses motifs brodés et ses appliqués. Ce même talent se retrouve dans ses dessins où il se traduit par un goût très sûr dans le choix des textures et la disposi-



tion des éléments de ses dessins.

Au cours d'une expédition de chasse familiale, le mari de Pitseolak mourut d'une maladie inconnue. Cette mort prématurée laissa Pitseolak et ses enfants aux prises avec des difficultés sérieuses. Jusqu'au début des années 50, ils vécurent dans des campements à proximité de Cape Dorset, puis déménagèrent dans le village de Cape Dorset. Peu après, le premier administrateur fédéral de l'ouest de

l'île de Baffin, James Houston, qui était lui-même un artiste, demanda à Pitseolak de dessiner «les choses d'autrefois», et c'est depuis ce temps que Pitseolak dessine «les vieilles choses et les monstres».

«Je vais continuer, dit-elle, jusqu'à ce qu'ils me disent d'arrêter. Si personne ne me dit d'arrêter, je vais dessiner aussi longtemps que je serai bien. Si je peux, je dessinerai même après ma mort.»



Lutte contre le sous-développement

Efforts canadiens



LE monde est en évolution constante et rapide. Les problèmes de développement changent au même rythme et deviennent de plus en plus complexes. Les méthodes qui convenaient, il y a quelques années seulement, pour traverser l'écart entre les pays nantis et les pays pauvres, ne sont guère appropriées aujourd'hui. Le gouvernement canadien en est conscient et cherche à orienter sa politique de développement vers des solutions économiques concrètes.

Cette orientation vers des résultats précis a été clairement définie par l'Honorable Mark MacGuigan, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, dans le discours qu'il a tenu à la Onzième session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations-Unies à New-York le 28 août 1980 : «... les propositions généralisées n'auront que peu d'impact sur les conjonctures éco-

nomiques réelles. C'est pourquoi le Canada encourage le recours aux instances spécialisées compétentes du système des Nations-Unies dans le cadre des négociations globales. De cette façon, nous pourrions explorer en détail les questions des échanges, du financement et de l'alimentation de sorte que les instruments internationaux puissent servir pleinement la cause de l'aide aux pays en développement».

En tenant compte de cette orientation, l'aide canadienne est devenue de plus en plus sélective. Elle vise, dans la mesure du possible, les projets les plus productifs, les plus tangibles aussi.

La politique d'aide canadienne vis-à-vis de l'Afrique n'est pas très différente de l'aide canadienne en général, sauf que l'Afrique comprend un grand nombre de pays très pauvres. Contrairement aux pays européens, le Canada est un nouveau venu sur le

continent africain. Ce n'est qu'après les années 1960 qu'un programme de coopération s'est établi progressivement, sans modèles préconçus. Ce démarrage lent a d'ailleurs été positif dans le sens qu'il a permis à tous les partenaires, africains et canadiens, de mieux se connaître avant l'établissement de plans précis à long terme.

En Afrique francophone, et particulièrement dans les pays du Sahel, les orientations canadiennes se sont concentrées dans trois domaines : le désenclavement par la construction des infrastructures routières, ferroviaires et de télécommunications, l'amélioration de l'alimentation des populations par un programme de protection des végétaux et de développement rural, et la prospection minière. D'autre part, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a également œuvré dans les secteurs de l'éducation sanitaire et de la santé, la

Le Canada et l'Afrique



formation du personnel de gestion, la construction d'écoles et d'instituts spécialisés, le programme hydraulique, la construction de barrages et les travaux d'irrigation, ainsi que la pêche.

Les déboursés canadiens en Afrique francophone, y compris le Maghreb, ont été de 70 millions de dollars entre 1961 et 1972 et de 350 millions entre 1972 et 1977. En 1977/1978 elles ont été de 1,1 milliard de dollars.

La plus grande partie de l'aide bilatérale a été réservée aux pays africains les plus démunis. En Afrique anglophone, les principaux pays bénéficiaires ont été le Botswana, le Lesotho, le Ghana, le Kenya, le Soudan, la Tanzanie, et la Zambie. En Afrique francophone, ce sont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, tous les pays du Sahel, le Sénégal et le Zaïre qui en ont bénéficié. Dans tous les pays, l'ACDI a des activités intégrées qui font l'objet d'un programme de planification sur 5 à 10 ans. D'autres pays comme l'Algérie, la Tunisie, le Maroc et le Congo sont des pays projets. En tout, quelque 400 projets sont actuellement en chantier en Afrique francophone.

En plus des crédits accordés aux programmes bilatéraux, des crédits sont répartis entre programmes multilatéraux et programmes spéciaux.

Les programmes d'assistance multilatérale ont l'avantage de permettre le financement de très grands projets puisque les crédits sont versés à des organismes internationaux. L'apport du Canada est mis en commun avec celui d'autres pays pour épauler des activités de développement dans les diverses régions du tiers-monde. Plus de 60 organismes d'exécution multilatéraux, dont le Fond africain de développement (FAD), reçoivent des fonds canadiens.

Concernant les programmes spéciaux, l'ACDI octroie des bourses et des subventions à des groupes de bénévoles canadiens appartenant à des organismes spécialisés dont elle a approuvé les projets : le Service universitaire canadien outremer (SUCO), qui envoie chaque année plusieurs centaines de bénévoles œuvrer dans les pays africains comme enseignants, médecins et techniciens, le Service administratif canadien outremer (SACO) qui

affecte dans les pays en voie de développement des cadres pour des projets à court terme. On peut aussi ajouter Jeunesse Canada Monde qui, grâce à un programme d'échanges, permet à des jeunes du Canada et de pays du tiers-monde de vivre ensemble et de travailler en commun à des réalisations régionales de développement. Il ne faudrait pas non plus oublier l'œuvre désintéressée et discrète de nombreux missionnaires canadiens qui contribuent au développement dans le secteur de l'enseignement, de la santé, de l'hydraulique et de l'agriculture.

Le Canada a son rôle à jouer dans la lutte contre le sous-développement qu'il s'agisse de petits projets au niveau d'une communauté rurale ou de rencontres internationales. Tout en œuvrant sur le plan concret dans des projets précis le gouvernement canadien redouble ses efforts pour sensibiliser les Canadiens davantage aux problèmes de développement afin que tous les Canadiens saisissent l'occasion pour collaborer à la recherche de solutions aux problèmes de sous-développement. ■



● La lutte contre le sous-développement doit être un effort quotidien.



La société pour l'expansion des exportations

Une entreprise originale

BIEN qu'une grande partie du commerce international se fasse contre paiement comptant, on fait de plus en plus appel aux crédits et aux investissements, et les exportateurs doivent continuellement chercher de nouveaux moyens de financement, d'assurance et de garantie qui leur permettent d'offrir des prix concurrentiels aux acheteurs. Pour réussir, l'exportateur canadien devrait donc disposer d'assurance-crédit, de garanties et de facilités de prêts comparables à celles de ses concurrents étrangers.

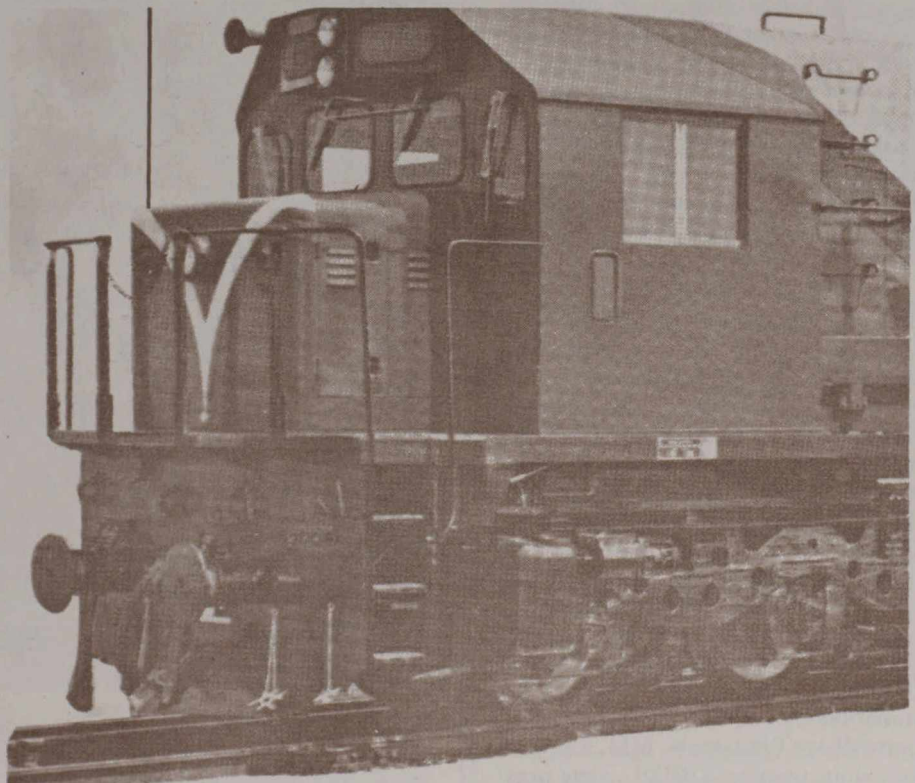
La Société pour l'expansion des exportations (SEE) tend à fournir aux exportateurs canadiens les moyens de rester dans la course.

Le rôle de la SEE ne doit pas être confondu avec celui de l'ACDI, bailleur de fonds bien connu en Afrique. L'ACDI est une agence gouvernementale ayant pour rôle essentiel d'apporter une aide au développement tandis que la SEE tend surtout à favoriser l'exportation des biens d'équipements et de services et fonctionne selon des critères commerciaux. L'ACDI conçoit des projets d'aide, tandis que la SEE s'attend à ce que les exportateurs viennent solliciter ses services pour une opération financière.

La SEE est une société de la Couronne autonome possédant un capital d'un milliard de dollars et un pouvoir d'assurance et de garanties de près de 7 milliards. La SEE n'accorde pas de subventions mais prête aux conditions les plus avantageuses possibles. Ses prêts peuvent aller soit à un exportateur canadien soit à un acheteur étranger, soit à un gouvernement pour le compte d'une entreprise d'Etat.

La SEE en Afrique

La SEE effectue de nombreuses opérations financières dans des pays



● La locomotive diesel électrique GT-22 est un produit industriel canadien dont la vente est subventionnée par la SEE.

africains depuis plusieurs années. Elle a financé des projets agro-industriels tel que le complexe sucrier de Ferké en Côte d'Ivoire, des ventes d'avions et de simulateurs de vol, des navires et des locomotives, des usines complètes, des machines pour l'industrie de la pâte à papier, en somme, tout un éventail de biens d'équipement canadiens.

De 1961 à 1980, des garanties et des prêts ont été accordés dans dix pays africains : Algérie, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Kenya, Libéria, Maroc, Sénégal, Zaïre et Zambie. Les conventions avec l'Algérie ont été les plus importantes (quelque 6 millions de dollars), la Côte d'Ivoire occupant la seconde position pour un montant de

54,7 millions. Les ententes bilatérales d'assurance-investissement intéressent cinq pays africains : Gambie, Ghana, Guinée, Libéria et Maroc. En 1978, un nouveau programme d'assurance-cautionnement a permis à la Société d'ingénierie montréalaise SNC de réaliser un contrat de 80 millions de dollars en Algérie pour la construction d'une fonderie de fer à Rouiba dans le cadre du projet Berliet. Depuis 1978 les sociétés de construction peuvent obtenir des assurances-cautionnements dans les mêmes conditions que les exportateurs de biens d'équipement, même si la participation canadienne n'atteint pas les 80 % généralement exigés. ■



Génie civil canadien

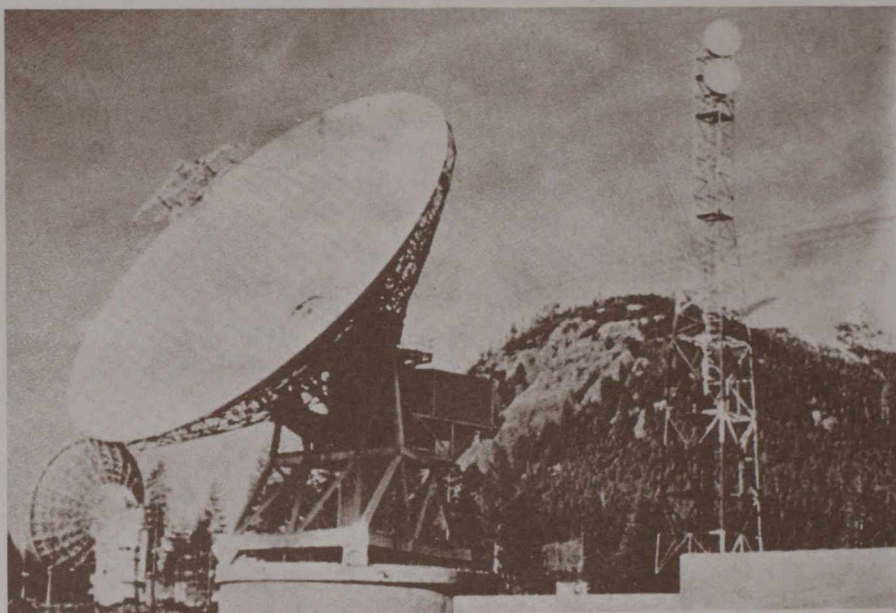
Transfert de la technologie adaptée

LES ingénieurs-conseils canadiens jouissent d'une réputation enviable dans le monde entier. En effet, pour de multiples raisons, telles les conditions climatiques et l'immensité du territoire, ils doivent constamment faire face à des techniques d'importance et leurs réalisations ont une caractéristique commune -leur envergure.

Selon la Fédération internationale des ingénieurs-conseils (FIDIC), le Canada se situe au quatrième rang mondial pour l'importance de ses effectifs. En effet, les grands bureaux d'ingénieurs-conseils basés à Montréal dont trois des dix plus grands au monde, embrassent toutes les disciplines de la technique et de l'économie. Quelques-uns comme par exemple Montréal Engineering et Shawinigan sont anglophones. Cependant, dans de nombreux chantiers en Afrique francophone, on rencontre des panneaux tels que LAVALIN, sigle typiquement francophone. LAVALIN vient des noms de ses fondateurs, MM. Lamarre et Valois, comme ABBDL, sigle presque aussi connu en Afrique, vient des cinq ingénieurs nommés Asselin, Benoît, Boucher, Ducharme et Lapointe. Il est à noter que la plupart des ingénieurs-conseils travaillant en Afrique francophone sont originaires de la province de Québec.

Trois grands groupes d'ingénieurs participent aux nombreuses activités sur le continent africain. Ces groupes sont LAVALIN INTERNATIONAL, SCN (sigle venant des noms Surveyer, Nenniger et Chenevert) et TECSULT INTERNATIONAL (Groupe ABBDL).

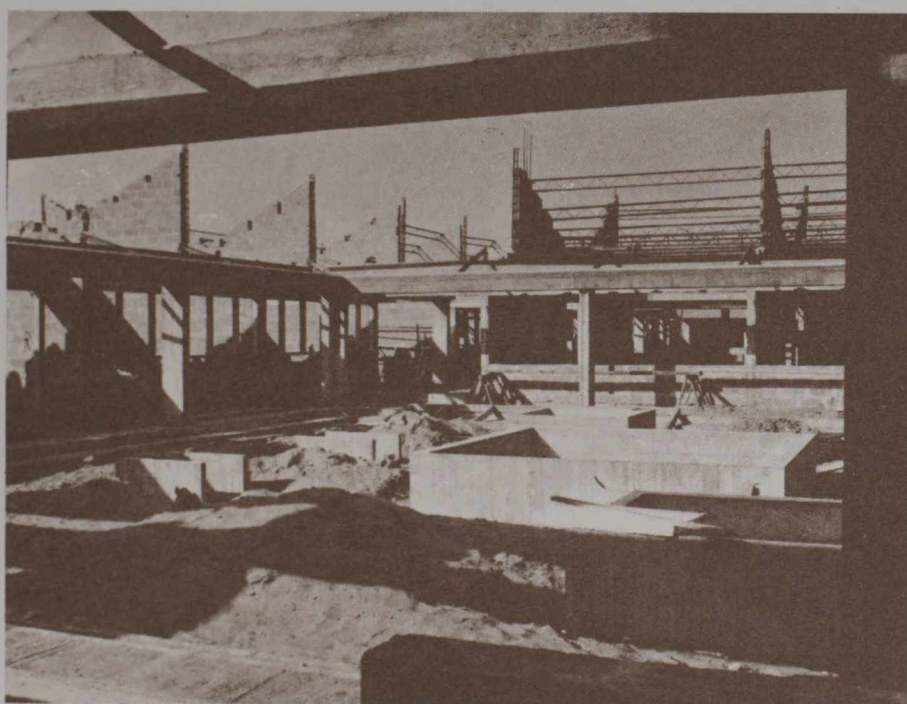
Lavalin est une société entièrement canadienne ayant des représentants en Afrique à Alger, Cotonou et Nairobi. Sa première réalisation en Afrique fut la construction de la «route de l'unité» au Niger, dont l'ACDI fut le



● Le réseau de télécommunications PANAFTEL sera réalisé par le consortium ELINCA.



● La construction de la «route de l'unité» au Niger a été confiée au groupe LAVALIN.



● Le pavillon de pédiatrie de l'hôpital de Fann à Dakar, une réalisation des ingénieurs-conseils canadiens.

baillleur de fonds. Cette route qui s'étend sur 428 km entre Gouré et Ngnimi, près du lac Tchad, dans la partie est du Niger, constitue la première infrastructure moderne permettant de relier cette région du pays à l'ensemble du système routier.

Au Sénégal, les ingénieurs de Lavalin ont assumé la surveillance des travaux d'un bloc scientifique de l'université de Dakar. En Côte-d'Ivoire, une vingtaine de techniciens participent à la réalisation d'un important programme de forage de puits. Au Bénin, les ingénieurs de Lavalin construisent des routes et gèrent les travaux du port de Cotonou. On peut aussi signaler les contrats du PNUD pour la réfection des routes en Gambie et au Tchad, un autre de l'ACDI en Haute-Volta pour l'assistance à un programme rou-

tier. Au Cameroun, la société Lavalin a eu des contrats pour la construction d'un pont à Maroua et la formation du personnel pour le port de Douala.

Le groupe SNC, qui a quelques 3500 collaborateurs à l'étranger, est particulièrement actif dans les pays du Maghreb.

En Côte d'Ivoire, TERRATECH, une filiale de SNC intervient aux côtés de REDPATH dans les travaux de récupération des marécages de la vallée de l'Agnéby à des fins de culture bananière.

Le marché le plus important- l'étude, la formation et la construction du réseau de télécommunications PANAFTEL entre le Sénégal et le Bénin- revient au consortium ELINCA qui est associé au groupe de SNC. Il s'agit d'un projet de l'ACDI pour lequel

ELINCA a ouvert un bureau à Dakar. Ce réseau de télécommunications couvrira une distance de 3500 km et comprendra 60 relais hertziens.

TECSULT INTERNATIONAL, émanation du groupe ABBDL, a des activités surtout dans les secteurs de l'énergie, de la transmission et distribution électriques et des transports. En Guinée, la Banque Mondiale a confié au groupe TECSULT le transport et la distribution d'électricité pour la ville de Conakry. C'est d'ailleurs le seul contrat que la Banque Mondiale a accordé en Guinée à une société nord-américaine.

En République populaire du Congo, TECSULT est présente depuis 8 ans dans le projet de réaligement du chemin de fer Congo-Océan. Au Rwanda, l'ACDI lui a confié les travaux de construction de l'Université nationale.

Le génie civil canadien joue de plus en plus un rôle de moteur dans le domaine important de l'innovation technologique.

Les firmes d'ingénieur-conseil canadiennes sont compétitives parce qu'elles se tiennent à la pointe de la technologie. Cela est rendu possible par un effort dans le domaine de la recherche.

Pour la promotion du génie civil, chaque année des prix sont offerts aux ingénieurs-conseils canadiens pour leur réalisation tant au Canada qu'à l'étranger. Ainsi, en 1979, l'Association des ingénieurs-conseils et la revue Canadian Consulting Engineer ont accordé des prix pour la conception de deux projets du groupe SNC. Le prix d'excellence dans la catégorie chimie et métallurgie est allé au complexe d'affinage du zinc de Cinkur en Turquie. L'observatoire Canada - France - Hawaï, conçu et construit au sommet d'une montagne hawaïenne, a obtenu le prix de mérite dans la catégorie charpentes. ■



Transports

L'industrie canadienne à l'avant-garde

EN raison de sa vaste étendue et de la variété de ses reliefs, le Canada a dû mettre en œuvre des moyens de transport fiables et pouvant s'adapter à ses conditions topographiques et climatiques extrêmes.

Le transport aérien

Dans le domaine du transport aérien, le Canada exploite avec succès des avions à décollage et atterrissage courts (ADAC) destinés à être utilisés aux emplacements où l'espace fait défaut et où il est impossible de construire de longues pistes. Le DASH-7, conçu et construit par la société aéronautique de Havilland, est un quadrimoteur court-courrier capable de transporter 50 passagers. Il s'est acquis une réputation d'appareil silencieux et économique et le Canada doit l'utiliser sur le réseau ADAC qu'il a l'intention de créer. Il est prévu que cet appareil remplacera de nombreux avions actuellement utilisés pour assurer des services aériens très fortement subventionnés.

Les avions de lutte contre les incendies, par exemple le CL-215 de Canadair entièrement construit au Canada, peuvent racler en plein vol l'eau à la surface d'un lac ou d'un océan, pour ensuite aller bombarder avec précision un incendie de forêt.

L'industrie canadienne fabrique un grand nombre d'instruments utilisés en aviation : altimètres, radiophares d'urgence, enregistreurs de données

Le DASH-7 :

Tel le Twin Otter, le DASH-7 a été construit au Canada par la compagnie de Havilland pour les vols à courte distance. Muni de turbo-propulseurs PT6A-50 fabriqués par United Aircraft of Canada Limited, il peut transporter une pleine charge (passagers et bagages) sur une distance de 700 km en utilisant des pistes de décollage et d'atterrissage d'à peine 650 mètres (les avions requièrent de 2 à 2,5 km). A partir de pistes un peu plus longues, il peut porter son rayon à environ 1.400 km.

Une fois mis en circulation, il emploiera le même type d'installations que les Twin Otter de la compagnie Airtransit qui font la navette entre Montréal et Ottawa. Il empruntera de petits aéroports peu encombrés et situés à proximité des centres-villes.

Ainsi, même si sa vitesse de croisière de 450 km à l'heure en fait un avion lent en comparaison des avions à réaction, il mènera ses passagers à destination plus vite que les appareils conventionnels. Le DASH-7 pourra, de plus, loger confortablement au moins deux fois plus de passagers que le Twin Otter.

de bord, radiobalises de détresse et instruments de bord. Ces appareils ont été jugés utiles, sûrs et fiables par les équipages de l'aviation militaire et civile dans le monde entier.

Dans la conception et la construction du nouvel aéroport international de Mirabel, qui dessert Montréal (Québec), les planificateurs ont voulu répondre aux besoins d'aujourd'hui et prévoir ceux du 21^e siècle. Soucieux de protéger l'environnement et d'éviter la pollution sonore et l'empiètement des habitations, ils n'ont rien négligé pour faciliter et accélérer les déplacements des passagers actuels et futurs. En implantant les zones d'arrivées et de départs aux deux extrémités opposées du niveau principal de l'aérogare, ils ont réussi à éviter le croisement des passagers qui arrivent et qui partent. Dans tous les secteurs, depuis les véhicules de transport de passagers et les postes d'embarquement à distance jusqu'à l'équipement de navigation, de contrôle de la circulation aérienne et de manutention des marchandises, Mirabel a permis de mettre à l'épreuve et de prouver les compétences canadiennes dans le domaine de la construction d'aéroports.

Le transport maritime

Le transport maritime est le mode de transport le plus ancien et encore le plus économique du Canada. Les eaux canadiennes, qui recouvrent un tiers de la surface du pays, étaient jadis les principales voies d'exploration et de



SUPPLEMENT

Le Canada



à la quatrième Foire internationale de Dakar

DU 25 NOVEMBRE AU 8 DECEMBRE 1980

Le Canada présente à l'Afrique de l'Ouest un échantillon de sa technologie et de son savoir-faire. Sept compagnies exposent leurs produits et services à cette quatrième foire internationale de Dakar. Cette participation s'inscrit dans le cadre des efforts du Canada pour mieux faire connaître son industrie aux Africains.





TRECO INC.

*St-Romuald
(Québec) Canada
G6W 5M6 Tél. (418) 839-8861
Télex 051-3303*

Treco Inc. fabrique tous les genres de bâtiments relocalisables - campements, cliniques médicales, prisons, hôpitaux, centres récréatifs, cafétérias, dortoirs, entrepôts, bureaux, maisons unifamiliales, etc. Treco Inc est en mesure de répondre aux besoins les plus particuliers.

Les produits Treco peuvent être transportés en panneaux, en cubes ou en «knock down».

Treco est une compagnie publique dont la production est suffisamment simple pour s'adapter aux demandes les plus variées.

MONARCH INDUSTRIES LIMITED

*889 Erin Street
P.O. Box 429 Winnipeg
(Manitoba) Tél. (204) 786-7291
Télex 075 7155*

Monarch Industries Limited fabrique des pompes de toutes sortes, à savoir des pompes à main, des pompes automatiques, des pompes rotatives ainsi que des pompes aspirantes.

JORDEX INTERNATIONAL

*2462 Yonge Street
Toronto (Ontario) Canada
M4P 2H5
Tél. (416) 487-3451
Télex 06-22296*

Jordex International est une entreprise spécialisée dans la construction d'installations préfabriquées.

Elle fabrique, entre autre, des logements populaires, à prix modique. Ceux-ci peuvent être érigés en une demi-journée, par deux hommes avec une clé pour tout outil.

Les silos Jordex peuvent stocker jusqu'à 3860 tonnes de grains et peuvent être munis de ventilateurs et de chauffage. Ils se transforment ainsi en unités de séchage.

Jordex fabrique d'autre part des bâtiments de ferme préfabriqués qui sont livrés en éléments prêts à être assemblés. Toutes les parties destinées à être installées sous le niveau du sol sont traitées sous pression contre la dégradation.



VEN-REZ PRODUCTS LIMITED

P.O. Box 399
Shelburne (Nouvelle-Ecosse) Canada
BOT 1W0
Tél. (902) 975-3178
Télex 019-21507

ALPHA VICO LIMITED

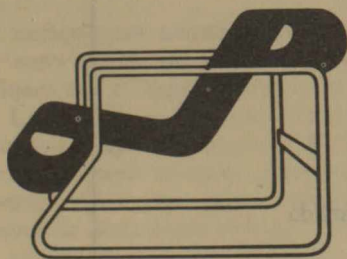
1035 Magenza Building
Farnham (Québec)
Tél. (514) 293-5343

Ven-Rez Products Limited est une manufacture de mobilier destiné aux écoles et autres établissements publics.

Parmi ce mobilier, la compagnie compte des chaises coquilles «Horizon» fabriquées en thermoplastique et tubes très résistants qui sont parfaitement dessinés pour épouser la forme du dos. Les tables et les pupitres sont construits en acier formé, renforcé à l'ancrage des pieds. Les dessus sont en métal laminé à haute pression.

Ven-Rez fabrique de l'ameublement depuis 30 ans. Cette compagnie a vendu plus de 10.000 chaises «Horizon» à l'organisation des Jeux Olympiques de Montréal.

Elle vend aussi de grandes quantités de matériel aux Antilles, par le truchement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



PIONEER CHAIN SAW CORPORATION INC.

775 Neal Drive
Peterborough
Tél. (705) 748-5333
Télex 06 962916

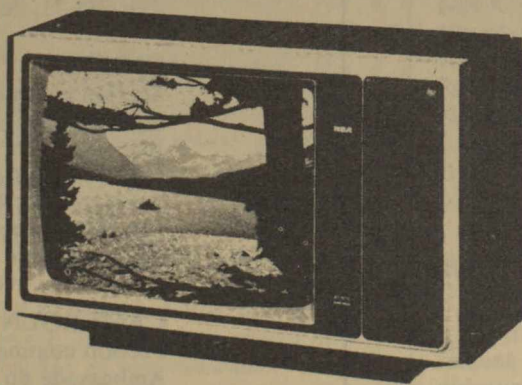
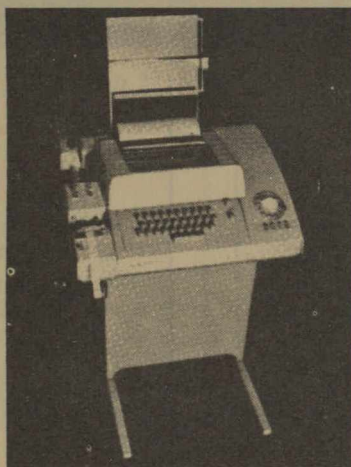
Pioneer Chain Saw Corporation Inc. fabrique principalement des tronçonneuses qui sont exportées dans le monde entier.

Ces tronçonneuses sont connues sous le nom de «Pioneer». Elles se sont fait une excellente réputation grâce à leur extrême robustesse et à leur légèreté.

ELINCA COMMUNICATIONS LIMITEE

100, avenue Bronson, Suite 802
Ottawa (Ontario) Canada
K1R 6G8
Tél. (613) 233-5671
Télex 053-3308

Elinca Communications Limitée est un consortium d'ingénieurs et de fabricants canadiens constitué, il y a quelques années, pour réaliser des projets clé en main dans le domaine des télécommunications. Ce consortium regroupe, outre le Groupe SNC, Andrew Antenna Company Ltd, CAE Electronics Ltd, NR Systems Ltd, Raytheon Canada Ltd et Spar Technology Ltd. La Compagnie exposera à Dakar du matériel illustrant le projet de réseau hertzien de 2800 kilomètres qu'elle a conçu et qui reliera le Sénégal, le Mali, la Haute Volta, le Niger et le Bénin.



**Pour en savoir davantage, communiquez avec
le bureau commercial canadien le plus proche.**

SENEGAL

Section commerciale
Ambassade du Canada
45, avenue de la République
B.P. 3373
Dakar, Sénégal
Tél. 21.02.90

ALGERIE

Section commerciale
Ambassade du Canada
27 bis, rue d'Anjou
Hydra
B.P. 225, Alger Gare
Alger, Algérie
Tél. 60.66.11

COTE D'IVOIRE

Section commerciale
Ambassade du Canada
B.P. 21194
Edifice le Général
Angle Avenue du Commerce et
Plateau Bottreau-Roussel
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tel. 32.20.09

MAROC

Section commerciale
Ambassade du Canada
B.P. 709
Rabat-Agdal, Maroc
Tél. 713-75, 76, 77

NIGERIA

Section commerciale
Haut-commissariat du Canada
B.P. 851
New Niger House
1/5 Odunlami Street
Lagos, Nigéria
Tél. 653630

CAMEROUN

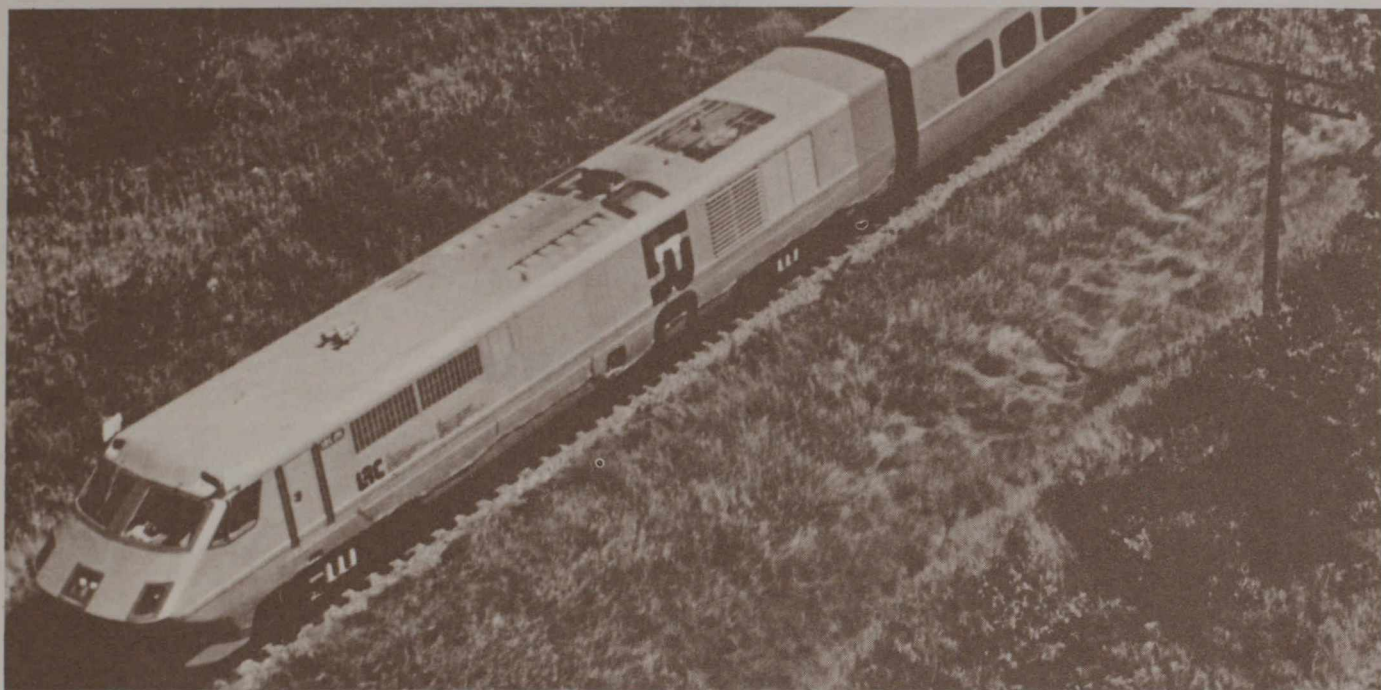
Section commerciale
Ambassade du Canada
B.P. 572
Immeuble Soppo
Priso, rue Konrad Adenauer
Tél. 22.02.03

ZAIRE

Section commerciale
Ambassade du Canada
Edifice Pecrozaire
Coin Ave Wangata
B.P. 8341
Kinshasa, Zaïre
Tél. 227.06



Le Canada et l'Afrique



● Le train LRC (légereté, rapidité, confort) parcourt 1.759 km en 11 heures.

transport des autochtones, des pionniers, des commerçants et des militaires. Aujourd'hui, les échanges internationaux font transiter des centaines de millions de tonnes de marchandises par les navires et les ports canadiens.

Le transport ferroviaire

Les compagnies canadiennes font porter leurs efforts sur les problèmes spécifiques aux transports dans l'Arctique. Le Canada a récemment lancé un nouveau cargo brise-glace, le M/V Arctic, conçu pour naviguer, à vitesse constante, dans des glaces d'une épaisseur de deux pieds (0.6 m).

Le réseau ferroviaire canadien a complètement changé d'aspect au cours des dernières années grâce au remplacement des locomotives à vapeur par des locomotives diesel à la construction de gares de marchandises contrôlées par des moyens électroniques et à l'installation de systèmes d'informatiques. Les chemins de fer du Canadien Pacifique et du Canadien National (sociétés d'Etat) assurent 89 % de tous les transports ferroviaires au Canada.

Pour le transport des passagers, le turbotrain assure entre Montréal et Toronto un service intervilles, qui, par sa vitesse, se classe au quatrième rang du monde. Il parcourt les 540 kilomètres qui séparent ces deux villes en 4 heures et demie. Le Canada procède actuellement à des essais sur un train de passagers, léger, rapide, et confortable (LRC) qui combine les avantages de la traction diesel-électrique à la construction ultra-légère en aluminium. Des vé-

Air Canada

Air Canada, compagnie nationale, a été constituée en 1937 sous le nom de «Lignes aériennes Trans-Canada». Elle assure des liaisons internationales, entre autres, avec les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Belgique, la République fédérale d'Allemagne, la Suisse, l'Autriche, le Danemark, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, les Bermudes, les Bahamas, la Jamaïque et la Trinité, et des liaisons intérieures d'un bout à l'autre du pays. Le réseau intérieur compte pour 52 % du trafic total de la compagnie, le réseau international pour 48 %. La société nationale ne possède pas de monopole : à côté d'elle, CP AIR, importante compagnie privée, exploite des services nationaux et internationaux, cinq transporteurs régionaux assurent des liaisons intérieures dans les grandes régions du pays, et quelque quatre cents petites compagnies dites de «troisième niveau» effectuent différents services. Air Canada occupe le dixième rang dans le classement des compagnies mondiales. Elle possède une flotte de quatre-vingt-dix-huit appareils, dont trois Boeing 747, trente-huit DC-8 et trente-six DC-9. L'année dernière, elle a transporté près de huit millions de passagers.

rins hydrauliques inclinent les wagons dans les virages, ce qui évite les décélération tout en assurant un grand confort même sur les voies ordinaires.

Le Canada construit des locomotives à moteur diesel tout usage de 1000 à 4500 CV de puissance. Des trains-blocs constitués de wagons-tombereaux spécialement équipés, pouvant transporter chacun jusqu'à 100 tonnes de charbon, font le trajet à travers le terrain montagneux qui sépare Coal Mountain (Colombie Britannique) des ports du Pacifique, d'où ce combustible est expédié vers le Japon. De la même manière, le charbon emprunte le rail jusqu'à la tête des Grands Lacs d'où il est expédié à la grande centrale thermo-électrique de Nanticoke, en Ontario.

Le transport routier

Le transport routier est particulièrement important pour le Canada, puisque l'automobiliste moyen y parcourt plus de 14.000 km par an. Plus de deux millions de camions et de semi-remorques circulent sur les routes canadiennes. Le marché intérieur a entraîné la fabrication d'une gamme importante de pièces pour automobiles et camions ainsi que du matériel d'informatique complexe pour vérifier, commander et trier les pièces fabriquées. Dans le domaine des véhicules tous terrains, l'industrie canadienne construit actuellement un camion d'une capacité de charge de 350 tonnes destiné aux mines à ciel ouvert. La demande pour de tels véhicules dans le monde entier est très forte. ■



Energie nucléaire

Le défi canadien

DE tous les débats qui agitent présentement l'opinion mondiale, celui sur l'énergie nucléaire est sans conteste le plus déchirant et le plus angoissant. Car le monde, en butte à l'épuisement prévisible des sources d'énergie fossile, se trouve, avec la solution de rechange qu'est l'énergie nucléaire, devant un dilemme qui le divise profondément en deux camps.

L'énergie nucléaire constitue l'unique chance de survie de notre civilisation basée sur la triade économique «énergie - matières premières - main-d'œuvre», soutiennent d'une part les partisans de l'option nucléaire. Mais les adversaires de l'atome, d'autre part, affirment que le choix du nucléaire menace la survie même de l'espèce humaine en livrant la planète à une technologie que nous ne maîtrisons que très imparfaitement et dont les retombées négatives peuvent se prolonger durant plusieurs millions d'années.

Les rayons X

Les origines du dilemme remontent au tournant du XIX^e siècle, assez paradoxalement, à une percée scientifique qui devait déboucher sur l'une des découvertes les plus importantes pour la technique médicale : les fameux rayons X.

Depuis cinq siècles, avant notre ère, l'humanité avait cru, avec le philosophe grec Démocrite, que l'*atomos* -qui signifie indivisible- était la composante de base de l'Être, infime, invisible, destructible, en mouvement constant

et en perpétuelle collision dans l'espace.

Mais en 1896, l'Allemand Wilhem Röntgen découvre une façon de photographier «des choses cachées», y compris le squelette humain, au moyen de mystérieux rayons X. Poursuivant sur cette lancée, le physicien français Henri Becquerel établit à son tour que l'uranium émet des rayons qui représentent une source d'énergie spontanée.

Pierre et Marie Curie ont démontré par la suite qu'un métal jusque là inconnu, le radium, émettait une radioactivité encore plus intense que l'uranium. Toutefois, une première révolution s'était produite : les scientifiques étaient désormais convaincus du fait que tous les atomes recelaient de l'énergie mais que cette énergie se révélait seulement dans les substances dites radioactives ; dans les autres substances, l'énergie demeurerait gelée dans la structure même de l'atome.

Une deuxième révolution eut lieu quelques années plus tard, en 1932, plus précisément, lorsque l'Anglais James Chadwick démontra l'existence d'une particule plus infime encore que l'atome, soit le neutron qui constitue avec le proton, le noyau de l'atome.

L'Italien Enrico Fermi ne tarda pas à s'apercevoir que le neutron, particule électriquement neutre et instable, pouvait servir à bombarder et à altérer le noyau de l'atome. Cette découverte mena à la création de plusieurs centaines d'éléments artificiels, ou isotopes, dont l'utilisation s'est vite généralisée dans les domaines de la science et de l'industrie.

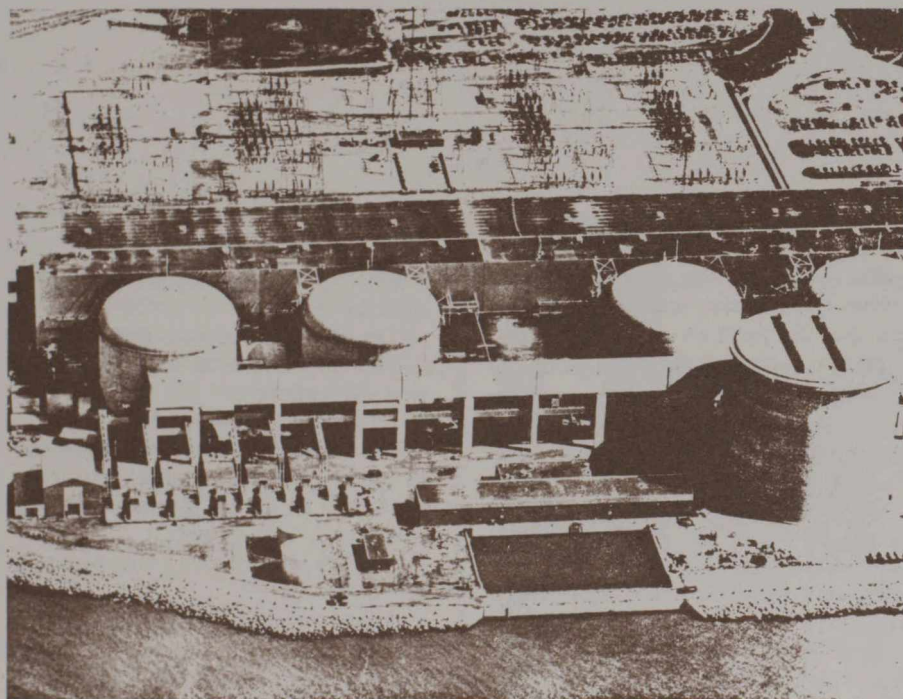
C'est durant l'hiver de 1938-1939 qu'on fit toutefois la découverte la plus déterminante : alors que les isotopes créés par les bombardements au neutron étaient, jusque-là, identiques aux éléments originaux, celui qui résultait du bombardement de l'uranium présentait les propriétés du barium. L'atome venait d'être désintégré au grand étonnement des responsables de l'expérience. L'ère de la fission nucléaire était née.

Le rôle du Canada

Le Canada, bien que pourvu en uranium et disposant d'un bon potentiel d'énergie fossile et hydro-électrique, s'est engagé de plain-pied dans le débat en mettant au point le réacteur CANDU, qui présente la singularité de fonctionner à base d'eau lourde et d'uranium naturel, alors que les centrales américaines utilisent de l'eau légère et de l'uranium enrichi.

La capitale nucléaire du Canada -le complexe électronucléaire de Bruce- est située en Ontario en bordure du lac Huron, entre Port Elgin et Kincardine. Ce complexe comprend la centrale nucléaire de Bruce d'une capacité de 3,2 millions de kilowatts, une grande usine de fabrication d'eau lourde, une usine auxiliaire de vapeur et la centrale de Douglas Point, première grande centrale nucléaire du Canada, entrée en service au début de 1967. La centrale nucléaire de Bruce est l'une des plus grandes du monde.

Les réacteurs CANDU conçus par l'Energie Atomique du Canada (EAC) emploient comme combustible l'ura-



● La centrale nucléaire de Pickering a quatre réacteurs. Elle est l'une des plus grandes centrales nucléaires du continent nord-américain. Ses quatre réacteurs produisent 2 millions de kw d'électricité à pleine puissance. Les centrales nucléaires sont tout simplement un nouveau type de centrales électriques à vapeur dans lesquelles la chaleur qui produit la vapeur, provient de la fission d'atomes dans les éléments d'uranium.

nium naturel qu'on trouve en abondance au Canada. Leur modérateur et leur caloporteur sont de l'eau lourde. Aucune autre filière n'offre un coût de combustible aussi avantageux que la filière CANDU, et l'emploi de l'eau lourde comme modérateur donne au processus de fission nucléaire un excellent rendement énergétique. Un simple faisceau de combustible peut répondre aux besoins électriques d'une famille pendant 150 ans.

La fiabilité des réacteurs canadiens a été éprouvée dans une petite centrale nucléaire de démonstration située à Rolphton en Ontario, laquelle est entrée en service en 1962. L'étape sui-

vante a été la construction des centrales de Douglas Point, de Pickering et de Gentilly 2.

Le système Candu

La filière canadienne présente un ensemble de priorités qui, du point de vue écologique et sécuritaire, est supérieur à la filière américaine. La filière CANDU « brûle » de l'uranium, à l'état naturel, comme on le sort de terre, avec le moins de traitement possible, donc avec le moindre risque. Tout le travail d'usine a trait à l'eau lourde, une substance tout à fait inoffensive. De plus, dans le système CANDU, il n'y a qu'un endroit où l'on trouve du matériel radioactif produisant une légère diffusion : la centrale. Dans la filière américaine, cette diffusion, aussi minime soit-elle, a lieu à deux endroits.

Egalement sur le plan de l'économie des ressources naturelles, l'avantage revient aussi à la filière canadienne. Dans le monde entier, sauf au Canada, on a choisi les réacteurs à eau légère. Or, si l'on s'inquiète de la consommation des ressources naturelles, ce sont, de loin, les plus dispendieux.

Mis à part le côté économique des ressources naturelles et celui de la sécurité, très important, il y a aussi une optique nationale que bien des pays doivent prendre en considération. Le Canada est actuellement l'un des seuls pays au monde à être indépendant des Etats-Unis pour ses centrales nucléaires, parce qu'il n'a pas besoin d'uranium enrichi.

Avantages

Les réacteurs nucléaires ont un rôle important à jouer dans l'environnement : ils aident à réduire la pollution, à combattre les maladies, à améliorer l'agriculture et l'industrie, tout en profitant à la recherche.

Beaucoup de ces résultats ont été rendus possibles par la production d'isotopes radioactifs. Un élément placé dans un réacteur et soumis au bombardement des neutrons, devient radioactif, et comme tel, peut être utilisé de différentes façons. Ainsi utilise-t-on le cobalt radioactif comme traitement contre le cancer, et dans ce secteur, le Canada est à l'avant-garde. Des milliers de gens ont été secourus par ce genre de traitement par irradiation.

Les isotopes radioactifs sont également très employés dans les études de la pollution. En Ontario, par exemple, les chercheurs ont fait l'examen des causes de la pollution dans certains lacs en déposant de très légères quantités d'isotopes radioactifs dans les systèmes d'égoûts des résidences.

Les recherches se poursuivent constamment pour en arriver à découvrir de nouveaux et de meilleurs moyens d'utiliser l'énergie nucléaire, de façon à aider la population à atteindre un niveau toujours plus élevé de santé et de productivité. Au Canada, les recherches se poursuivent dans les universités et les laboratoires. Elles constituent en quelque sorte pour la science un fer de lance projeté dans l'avenir. Du reste, ce sont des recherches de ce genre qui, au départ, ont permis d'assujettir l'énergie nucléaire au service de l'homme. ■



Organisations non gouvernementales

Promoteurs du développement international

Historique et objectifs du programme

IL est bien connu que depuis le tournant du siècle, les Canadiens ont participé à diverses formes de coopération internationale, en particulier grâce à leur adhésion à des organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes. C'est donc tout d'abord pour tirer parti de cet intérêt et encourager les ONG à poursuivre leurs objectifs de développement du tiers monde que l'ACDI a créé en 1968 son programme des ONG.

Dès sa mise en œuvre, le programme des ONG se voulait non seulement un programme d'aide mais, reconnaissant que le «développement» ne peut être l'œuvre que de personnes, également un moyen d'établir de nouveaux liens entre les Canadiens et les habitants des pays en développement. De plus en plus, ces derniers demandent de travailler sur un pied d'égalité avec leurs homologues canadiens dans la mise en œuvre des programmes et projets de développement. Le programme des ONG est donc conçu pour permettre aux Canadiens de partager la tâche du développement avec les habitants du tiers monde.

Le programme a pour but la réalisation des trois grands objectifs suivants :

- mettre à profit, aux fins du développement, le large éventail des expériences, compétences et services du secteur des ONG canadiennes ;
- offrir un instrument d'aide au développement plus souple et plus novateur que ne le permettent normalement les transferts de gouvernement à gouvernement ;

● encourager et aider les Canadiens à participer au développement international et à établir des relations de partenaires égaux avec les gens et les institutions des pays en développement.

Dans la poursuite de ces objectifs, le programme a permis de renforcer l'un des moyens les plus efficaces d'obtenir au Canada des appuis à la cause du développement international.

Le programme des ONG constitue un moyen d'aider les pays en développement par le biais de filières non gouvernementales ; il permet à l'ACDI de tirer parti des expériences et compétences du secteur des ONG dans le cadre d'une action coopérative. Les ONG prennent l'initiative d'approcher l'ACDI pour obtenir le co-financement de certains projets et programmes, où l'ACDI peut pressentir des organisations et institutions du secteur des ONG en vue d'obtenir leurs services et leurs conseils.

Priorités

Les projets prioritaires des ONG sont les suivants :

- Développement rural intégré ;
- Développement agricole et production alimentaire ;
- Irrigation et eau potable ;
- Formation professionnelle, apprentissage d'un métier et alphabétisation, formation de chefs, formation de jeunes ruraux sans emploi ;
- Petites entreprises, coopératives, épargne et crédit ;
- Soins préventifs et santé communautaire ;
- Intégration de la femme au développement ;
- Formation à la nutrition ;
- Planification familiale ;
- Logement à prix modique.

Les ONG comprennent diverses catégories d'organisation dont la Fondation canadienne contre la faim, les



● La santé de base à la portée de tous.

Le Canada et l'Afrique



Eglises, le Centre du livre pour outremer, l'Entraide universitaire mondiale du Canada, le Conseil de la Coopération du Québec, les Guides du Canada, la Fédération canadienne des enseignants et Jeunesse-Canada-Monde, pour ne citer que quelques-unes.

Réalisations

Le programme des ONG existe depuis une douzaine d'années.

Durant l'année écoulée, des ONG de tous genres ont continué à multiplier leurs efforts au service de la cause du développement. Elles se sont employées à rejoindre un plus grand nombre de pays et de personnes, tout en se préoccupant d'améliorer la qualité de leurs programmes. Les exemples abondent où elles se sont montrées capables d'apporter des solutions innovatrices aux problèmes du développement.



● Les domaines rural et hydraulique sont prioritaires dans le programme des ONG.

Les programmes des ONG ont permis au Canada de prêter son assistance aux pays du tiers monde dans les domaines que négligent souvent les administrations gouvernementales ou qui se prêtent davantage à l'action de ces organisations. De plus, les programmes des ONG supposent des dépenses relativement peu élevées sur les plans administratif et opérationnel, et sont souvent beaucoup plus efficaces par rapport au coût que peuvent l'être ceux entrepris par les gouvernements. Les ONG ont non seulement continué à paver la longue et difficile route du processus du développement, mais également toujours cherché à agir dans de nouveaux secteurs et à répondre rapidement et adéquatement aux situations d'urgence, comme celles que connaissent le Kampuchéa, l'Ouganda et le Nicaragua.

Enfin, l'effet multiplicateur de leurs programmes et projets dépasse de



beaucoup la valeur des contributions monétaires de l'ACDI et des ONG canadiennes. Comme la réussite de ces programmes et projets dépend largement de la participation du tiers monde, les contributions en main-d'œuvre et en matériaux locaux prennent une très grande importance. De même, le temps que les ONG canadiennes consacrent bénévolement à cette cause, ne traduit pas la valeur réelle des programmes mis en œuvre. Dans bien des cas, des projets ne nécessitant qu'un apport de fonds minime ont donné de nombreux résultats et servi de point de départ pour d'autres activités.

Sensibilisation des Canadiens au développement international

Le Programme de participation du public (PPP) a été créé au sein de la Direction des ONG afin d'aider l'ensemble des organisations non gouvernementales à mobiliser les efforts des Canadiens au service des problèmes complexes du développement international.

Bien qu'une petite portion seulement du budget des ONG (5.95 %) soit allouée à ce programme, les résultats jusqu'à maintenant indiquent que les programmes de cet ordre ont atteint des millions de Canadiens, de tous les milieux et dans les régions les plus éloignées du pays.

Le Programme de participation du public est donc une initiative originale par laquelle il encourage et stimule une

plus grande participation du public canadien à la coopération au développement.

Tendances

Deux genres d'organisations ont connu un élargissement important de leurs activités et de leur financement au cours de l'année écoulée : les mouvements de coopératives et de caisses de crédits au Canada, et les institutions et associations professionnelles canadiennes.

En 1979-1980, la Direction des ONG de l'ACDI a considérablement accru ses contributions aux mouvements de coopératives et de caisses de crédits. Cette croissance est encourageante à la fois parce qu'elle témoigne de la sensibilisation et de l'intérêt d'un vaste réseau d'organisations canadiennes de ce genre à l'égard du développement, et à cause des immenses possibilités de travail efficace de ces ONG avec leurs contreparties dans les pays du tiers monde.

D'autre part, les associations professionnelles et institutions d'éducation canadiennes ont nettement accentué leurs efforts en vue de répondre au besoin d'entreprises communes et de renforcement des intérêts mutuels qui se manifeste de plus en plus au sein du tiers monde.

L'ACDI a non seulement co-financé des projets de développement outre-mer lancés par des ONG, mais elle a aussi contribué pour environ 2 millions de dollars à la fourniture de lait en poudre à neuf ONG canadiennes. Ces dernières se sont chargées de l'expédition

et de la distribution et ont utilisé le lait en poudre dans le cadre des projets de travail rétribué en vives, des programmes alimentaires institutionnels et des programmes de secours d'urgence dans 20 pays en développement.

Les fonds proviennent du budget d'aide alimentaire bien qu'ils soient administrés par la Direction des ONG.

Le lait en poudre fourni dans le cadre de ce programme en 1979-1980 a été acheminé vers certaines des collectivités les plus démunies des pays les plus pauvres.

Données statistiques

Le budget de la Direction des ONG est passé de 54 millions de dollars en 1978-79 à 55 millions de dollars en 1979-80. Le nombre de projet a atteint le chiffre record de 2.304 ce qui correspond à une augmentation de 50 % par rapport à l'année précédente.

Pour l'Asie et l'Afrique francophone, on ne remarque que très peu de changements. On note cependant une hausse importante dans le nombre de projets. Cette augmentation s'explique en bonne partie par l'augmentation du nombre de projets de petite envergure ainsi que par l'importance plus grande des contributions provenant du secteur des ONG canadiennes et des pays en voie de développement eux-mêmes. Il est à noter que les contributions du secteur des ONG canadiennes comprennent principalement les contributions réelles en espèces mais peuvent inclure, dans certains cas, les contributions en biens et services canadiens ■

Statistiques du programme des ONG - Comparaisons par année

	1975/76	1976/77	1977/78	1978/79	1979/80
Budget des ONG/ACDI	\$31,862,910	\$38,147,967	\$49,916,000	\$54,350,000	\$59,000,000
Déboursés des ONG/ACDI	31,962,910	38,147,967	42,590,540	54,961,393	59,530,751
Contributions des ONG canadiennes	—	43,000,000	45,877,844	63,674,719	88,183,866
Nombre d'ONG appuyées	221	253	166	205	195
Nombre de pays aidés	87	98	104	102	103
Nombre de projets approuvés	790	965	1,168	1,530	2,304



Basket-ball

Invention canadienne

PEU de gens savent que le sport si populaire aux Etats-Unis qu'est le basket-ball fut en fait inventé par un Canadien. En effet, ce fut le D^r James A. Naismith, originaire d'Almonte en Ontario qui inventa le jeu du basket-ball en 1891. Le D^r Naismith était le directeur de l'éducation physique d'un collège de Springfield au Massachusetts lorsqu'il fit face à un problème majeur : les gens s'ennuyaient à faire de la gymnastique, le seul programme de conditionnement physique ouvert au grand public. Le D^r Naismith comprit qu'il fallait faire renaître l'intérêt du public pour le sport grâce à un jeu de groupe dynamique mais peu compliqué. C'est ainsi que naquit l'idée du basket-ball.

Il décida que le jeu devait être simple pour assurer une participation de tous et qu'il devait pouvoir se jouer pendant toute l'année. D'autre part, un tel jeu devait s'adapter aux locaux intérieurs d'un gymnase ou d'une école et ne devait pas exiger beaucoup d'équipement, sinon les gens le trouveraient trop coûteux.

C'est avec ces conditions à l'esprit que le D^r Naismith se mit à dessiner le plan de jeu. Il accrocha alors deux demi-paniers de pêches en bois (d'où le nom de basket-ball, «balle au panier») sur chacun des deux balcons situés aux deux extrémités d'une salle de gymnastique et invita les joueurs à lancer la balle dans les paniers. A la longue, les joueurs se plaignirent qu'il fallait tout le temps monter au balcon chaque fois qu'un but était marqué. Le D^r Naismith résolut alors le problème en enlevant le fond des paniers de telle sorte que la balle pouvait les traverser de part en part.

Au fur et à mesure, ce sport devint très populaire. Mais il fallait encore résoudre le problème suivant : les parti-



● *Les «Lionnes» du Sénégal en pleine action.*

sans trop enthousiastes tendaient leurs mains pour empêcher la balle d'entrer dans le panier. Afin d'empêcher le public d'intervenir ainsi dans le jeu, le D^r Naismith érigea des panneaux protecteurs faits de fil de fer derrière les paniers. Les joueurs comprirent vite que ces panneaux pouvaient être utilisés pour faire rebondir la balle dans le panier. Ultérieurement, ces panneaux fu-

rent alors remplacés par des panneaux faits de bois. Puis les demi-paniers de bois cédèrent leur place aux paniers de filets que nous connaissons aujourd'hui. Le nombre de joueurs par équipe fut réduit de neuf à cinq et les règles du jeu furent uniformisées. C'est ainsi que, grâce au Canadien Naismith, un sport des plus intéressants a vu le jour. ■

Le Canada et l'Afrique



Coopération Canada-Maroc

Dans le cadre de l'exécution du programme de l'ACDI, l'Ambassadeur du Canada au Maroc, M. Gilles Duguay s'est rendu le 22 octobre à l'aéroport de Casablanca pour assister à l'arrivée de 350 génisses destinées à la Compagnie marocaine de gestion des exploitations agricoles (COMAGRI). Ces génisses de race Holstein sont universellement reconnues comme la meilleure race laitière. Elles contribueront à l'amélioration du bétail au Maroc et faciliteront ainsi la poursuite de l'objectif d'auto-suffisance que s'est donnée le Maroc en matière de produits laitiers. Dans le cadre de ce même projet, le Canada fournira également à la COMAGRI un second lot de génisses, des équipements agricoles et l'assistance technique pour une valeur totale dépassant 7 millions de dollars, au cours des trois prochaines années. La Compagnie Air Canada a assuré le transport des génisses de Toronto à Casablanca.

Coopération canado-gabonaise

M. Louis-Gaston Mayila, ministre et secrétaire général du gouvernement gabonais a effectué une visite officielle au Canada du 20 au 31 octobre 1980.

Durant son séjour au Canada, M. Mayila a eu des entretiens avec diverses personnalités canadiennes dont le Très Honorable P.E. Trudeau, Premier ministre.

La visite de M. Mayila a permis de constater l'état particulièrement amical des relations entre le Gabon et le Canada. Plusieurs dossiers de nature commerciale ont été approfondis au chapitre de l'électricité rurale, des transports et de l'agriculture. Au chapitre de la coopération, le Canada a fait part de sa décision d'encourager les institutions canadiennes à entreprendre des projets de développement.



Antonine Maillet — Prix Goncourt 1979 — en Afrique

Dans le cadre des échanges culturels canado-africains, Mme Antonine Maillet qui a obtenu le Prix Goncourt 1979 pour son roman «Pélagie - la - charrette», effectuera une tournée en Afrique, en février 1981.

Elle séjournera successivement au Maroc (du 6 au 9), au Sénégal (du 9 au 11), en Côte d'Ivoire (du 12 au 15) et au Cameroun (du 15 au 18 février). Un article sera consacré dans une prochaine édition du *Canada et l'Afrique* à Mme Maillet et ses œuvres.

Etudiants ivoiriens au Canada Facilités d'inscription

Une entente a été conclue en juillet 1980 entre les gouvernements de la province de Québec et la République de la Côte d'Ivoire concernant les frais de scolarité des étudiants ivoiriens enregistrés dans les universités et collèges québécois. D'après cette entente qui a été conclue par un échange de lettres entre le ministre de l'Éducation québécois, M. Jacques-Yvan Morin, et son homologue ivoirien, M. Paul Akoto Yao, effectué par l'intermédiaire de l'Ambassade du Canada à Abidjan, le barème des frais de scolarité norma-

lement imposé aux étudiants étrangers a été supprimé à l'égard des étudiants ivoiriens enregistrés dans les universités et collèges québécois. La République de la Côte d'Ivoire accorde pour sa part la réciprocité pour les étudiants canadiens dans les institutions ivoiriennes. ■

Rencontre internationale à Montréal

Une rencontre internationale sur l'enseignement des arts au niveau supérieur s'est tenue au Campus de l'Université du Québec à Montréal, du 17 au 20 août 1980. Cette rencontre, tenue sous les auspices de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et des gouvernements canadien et québécois, s'adressait aux professionnels de l'enseignement des arts, aux artistes et aux chercheurs. Des praticiens et théoriciens de nombreux pays et de diverses disciplines ont été invités à venir témoigner, lors de cette rencontre, de leur expérience de créateur et d'enseignant. Les arts plastiques, le cinéma, le design, l'architecture, l'histoire de l'art, la musique, le théâtre et la danse ont figuré parmi les principales disciplines représentées. Les problèmes fondamentaux de l'éducation dans ces domaines de création ont été posés à la lumière des grandes questions actuelles, à savoir celles du rôle social de l'artiste, l'insertion des écoles d'art traditionnel dans les réseaux universitaires internationaux, celle du statut de l'étudiant en art et des débouchés qu'il peut espérer et celle des rapports entre les théories et la pratique dans l'enseignement. L'Afrique était une fois de plus au rendez-vous grâce à la présence de Germaine Acogny du Sénégal, Liyolo Limbu Mlanga du Zaïre et Célestin Dogo Yao de Côte d'Ivoire.

Cette rencontre, aux dires de la plupart des participants, s'est révélée des plus enrichissantes.

Photo couverture : **Mosaïque de paysages canadiens**

La revue «Le Canada et l'Afrique» peut-être obtenue gratuitement sur demande auprès de l'une des ambassades du Canada. Nos lecteurs sont invités à nous faire connaître leurs critiques sur le contenu de cette publication.

Imprimé aux NIS à Dakar. Directeur de publication : Richard Têtu.